



Roe vs Wade

Le 22 janvier 1973, la Cour suprême des Etats-Unis décide, par sa décision Roe vs Wade, que le droit au respect de la vie privée, garanti par la Constitution américaine, s'applique à l'avortement.

Demonstrators march to the U.S. Capitol for a rally seeking repeal of all antiabortion laws in Washington in 1971. Most or nearly all abortions were prohibited in 46 states at the time the Supreme Court issued its Roe vs. Wade ruling. (Associated Press)

Norma McCorvey, mère célibataire de 21 ans et enceinte pour la troisième fois, souhaite avorter, chose interdite dans plusieurs Etats, dont le Texas, où vit la jeune femme. Elle se tourne vers les avocates Sarah Weddington et Linda Coffee, qui contestent au nom de plusieurs femmes enceintes la législation texane, laquelle fait de l'avortement un crime. Me Coffee dépose alors une plainte au Tribunal de Dallas en 1970, **au nom de Jane Roe**, le pseudonyme choisi par Norma McCorvey.

La décision, qui a fait jurisprudence dans une majorité d'Etats américains où des lois similaires étaient en vigueur, stipule que **« le droit au respect de la vie privée, présent dans le 14^e amendement de la Constitution (...) est suffisamment vaste pour s'appliquer à la décision d'une femme de mettre fin ou non à sa grossesse »**. « Une loi du type de celle du Texas qui fait de l'avortement un crime, sauf quand la vie de la mère est en danger, sans tenir compte du stade de la grossesse ni des autres intérêts en jeu, viole le 14^e amendement de la Constitution », selon la décision.

Mais la Cour s'était rangée à l'avis du tribunal de première instance, selon lequel le droit au respect de la vie privée n'était, « cependant, pas absolu ». « À un certain stade, les intérêts de l'Etat et la protection de la santé, des critères médicaux et de la vie prénatale deviennent dominants », soulignait le juge Harry Blackmun, qui rédigea le texte au nom des neuf « sages ».

La haute juridiction donnait ainsi raison à Jane Roe, mais rejetait les recours, qualifiés d'irrecevables, du médecin James Hallford et du couple John et Mary Doe, qui attaquaient pour leur part la législation sur l'avortement en Géorgie. **Roe vs Wade était accompagné de la décision Doe v. Bolton, qui autorise chaque Etat à ajouter des restrictions au droit à l'avortement, quand la grossesse est avancée.** Le droit constitutionnel à l'avortement a été, ensuite, confirmé par d'autres décisions.

https://www.lemonde.fr/societe/article/2022/05/03/droit-a-l-avortement-qu-est-ce-que-l-arret-roe-vs-wade-qui-a-fixe-le-cadre-legal-de-l-acces-a-l-ivg-aux-etats-unis-en-1973_6124632_3225.html